



La France, terre de cinéma

Quel est le point commun entre les blockbusters américains Mission impossible 6, Hunger Games 4 ou Dunkerque, le film historique ? Ils ont tous été tournés en France. Si la diversité et la beauté de nos paysages séduisent les producteurs étrangers, ces derniers ne sont pas insensibles non plus au crédit d'impôt international dont ils peuvent bénéficier. D'autant que le montant a été relevé à 30 % il y a trois ans ! Résultat, on assiste depuis à une forte augmentation de tournages de films étrangers en France, générant au passage d'importantes retombées économiques pour les territoires où les films ont été tournés. Sans compter l'impact énorme en termes d'image et de branding pour les destinations sur le plan touristique. A l'instar du Nord avec Bienvenue chez les Ch'tis, du Bassin d'Arcachon avec les Petits Mouchoirs ou encore de Marseille et son quartier de l'Estaque avec Marius et Jeannette. Conséquence, les films et séries sont devenus aujourd'hui des outils de marketing à part entière pour promouvoir la destination France. D'où le partenariat signé entre Atout France et Film France (voir notre rubrique Rencontre) qui a pour objectif d'attirer davantage les productions étrangères. Sur le plan du tourisme d'affaires, le cinéma est aussi un secteur porteur. Pour preuve, le Marché du film, qui s'est tenu en marge du Festival de Cannes en mai dernier, a encore vu sa fréquentation progresser. Ce qui en fait aujourd'hui le plus important rassemblement international des professionnels du secteur.

Martine Meunier
Directeur de rédaction

Sommaire



n° 63 Juin-Juillet 2019

RENDEZ-VOUS...	4
3 QUESTIONS À...	7
- Karl Joly : "une programmation riche et variée"	
- Olivier Pagezy : "l'Hermione fascine toujours autant"	
INTERVIEW & RENCONTRE	8
"Les films et séries sont de forts leviers d'attractivité"	
STRATÉGIES & TERRITOIRES	10
- Le Gard, destination vélo	
- Lancement de contrats de station en Bourgogne-Franche-Comté	12
MARQUES & TERRITOIRES	14
Tout commence en Finistère	
EVOLUTION & DÉFIS	16
"Le tourisme est l'affaire de tous"	
BUSINESS & CONJONCTURE	18
Hébergements collectifs touristiques : une fréquentation dynamique	
LITTORAL	20
Ajaccio célèbre Napoléon	
RENDEZ-VOUS EN VILLE	22
Coup de lifting pour Seignosse	
PROJETS & PERSPECTIVES	24
A Brest, un pôle dédié à l'océan	
CENOTOURISME	26
Art & Vin révèle les domaines du sud	
RENDEZ-VOUS AU GOLF	28
Opération séduction pour les golfs de montagne	
PARCS & LOISIRS	30
Le PAL renforce son offre d'hébergement	
FESTIVAL & EVENEMENTS	32
Annecy Paysages métamorphose la ville	
FEMMES & TOURISME	34
Véronique Baude : "devenir une destination de moyenne montagne de référence"	



Revue éditée par Les Editions de Bionnay 493 route du Château de Bionnay - 69640 Lacenas
SAS au capital de 140 800 € - RCS LYON 401 325 436
Principaux actionnaires : Poliphile SC et Equisetum SC - Principaux associés : Erick Roizard et Martine Meunier
Président-Directeur de publication : Erick Roizard - Directeur général-Directeur de rédaction : Martine Meunier
Dépôt légal à parution - Commission paritaire : 00919 K 91467 - ISSN : 2261 - 0111
Photo de couverture : © Le Boat
Rédaction Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy
Journaliste : Stéphanie Pioud - Infographie : Muriel Liénard
Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : redaction@cahiersdutourisme.com
Publicité Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : contact@cahiersdutourisme.com
Abonnement Les Editions de Bionnay
Prix au numéro : 12,50 € - 1 an - 9 n°+ suppléments - France : 79 € TTC Hors France métropolitaine : 98 € TTC
493, route du Château de Bionnay - 69640 Lacenas - Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11
leseditionsdebionnay@orange.fr - www.cahiersdutourisme.com/sabonner
Impression - Imprimerie CHIRAT - 744, rue Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
État de provenance du papier : Autriche (Gratkorn) - Taux fibres recyclées : fibres vierges non recyclées
Certification des fibres utilisées : 100 % PEFC - Eutrophisation ptot : 0.02 kg/tonne

En aucun cas le magazine les cahiers du Tourisme ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).